

Communiqué de presse du 24 mars 2021

Vaccination COVID, bonjour Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

La campagne de vaccination se déroule aussi bien que possible depuis janvier, compte tenu des **nombreuses contraintes**: nombre de doses disponibles, modalités de conservation des vaccins ARNm, cibles vaccinales populationnelles, évolution des recommandations concernant chaque vaccin.

Au moment où une partie de ces contraintes vont s'améliorer, il convient bien sur **d'amplifier la campagne vaccinale**. Nous y sommes prêts. Trois éléments principaux vont y contribuer : **disponibilité** plus importante des vaccins, **élargissement** de la cible vaccinale, implication de **nouvelles professions en plus des médecins, pouvant vacciner, infirmier, pharmacien, sage femme**.

Le ministère de l'intérieur nous annonce ce jour, son entrée dans l'organisation la vaccination, avec des vaccinateurs hors professions de santé. Dans ce cadre, nous sommes invités dans certains départements, à fermer des centres de proximité pour venir « armer » ces « vaccinodromes » que le ministre de l'intérieur va ouvrir.

En 2009, dès le début de la campagne, le ministère de l'intérieur avait organisé la campagne vaccinale.

En 2021, la campagne a démarré depuis trois mois, et se déroule dans une cohérence sanitaire, les plus fragiles d'abord, qui se traduit par les résultats observés : baisse des contaminations, des hospitalisations, et des admissions en réanimation des plus de 75 ans. L'implication des professionnels de santé est majeure, actifs étudiants et retraités, libéraux, hospitaliers, salariés, et se fait dans une complémentarité parfaite entre la ville et l'hôpital.

Ce dynamisme peut être amplifié, si toutes les professions concernées sont utilisées à plein, ce qui n'est pas le cas : les infirmiers doivent être reconnus pour leurs compétences dans la prescription des vaccins, les médecins, les pharmaciens et les sages-femmes doivent disposer de doses pour vacciner.

Ce dynamisme doit être respecté. Nous ne voulons pas de régression dans l'organisation existante, mais de l'aide pour améliorer nos organisations quand il le faut. Il ne faut EN AUCUN CAS mettre en péril ce qui fonctionne à la satisfaction générale des personnes vaccinées.

Nous demandons donc au gouvernement de continuer à concerter et aider les acteurs de santé de terrain comme cela est fait depuis décembre : il nous faut plus de simplification dans l'organisation de la vaccination de proximité, et pour les modalités de rémunérations des remplaçants, retraités et étudiants. Nous pensons aussi qu'il faut élargir la cible vaccinale, car les rendez vous de vaccination sont un peu moins rapidement remplis depuis une semaine.

Monsieur le ministre de l'intérieur, votre aide sera précieuse, mais il n'est pas question que votre arrivée dans le champ de l'organisation de la vaccination mette en péril ce qui marche et qui n'a été ralenti pour l'instant que par l'insuffisance de doses et l'objectif sanitaire majeur de protéger d'abord les plus fragiles. Ce n'est pas le moment de mettre les acteurs de proximité au service du ministère de l'intérieur, il est temps de faire l'inverse, aider encore plus les acteurs de terrain et de proximité.

– Contacts FCPTS –

Claude LEICHER 06 25 20 01 88 - David GUILLET 06 80 30 51 75
Président : c.leicher@fcpts.org - Vice-président : davidguillet76@gmail.com

Sophie BAUER 06 11 07 82 75 - Pierre PELISSONNIER 03 80 76 66 86
Vice-présidente : docteur.s.bauer@gmail.com - Vice-président : pierre.pelissonnier@gmail.com

Jean Philippe BREGERE 06 27 30 24 16 - Rebeca MARTIN OSUNA 06 23 08 84 71
Trésorier : jphibregere@orange.fr - Secrétaire : r.martinosuna@orange.fr